

EN BREF

**Criminels à 12 ans?
Une folie, estime
Serge Ménard**

Estimant que le resserrement de la justice pénale pour les jeunes, en 2003, a conduit à une augmentation du nombre de gangs de rue au

Québec, le député bloquiste Serge Ménard attaque la proposition des conservateurs de judiciariser les moins de 12 ans. «C'est une folie», a-t-il dit, en marge de la réunion estivale du caucus du Bloc québécois, à Orford. «Il me semble qu'on a fait assez de bêtises en amendant la Loi sur les jeunes contrevenants, avec les conséquences que nous avons, qui sont les gangs de rue, est-ce qu'on va finalement tirer des leçons?» Le ministre de la Justice,

Vic Toews, a révélé récemment qu'il songeait à amender la Loi sur la justice pénale pour les adolescents afin qu'elle puisse s'appliquer aux moins de 12 ans.

La Presse 24 août 2006